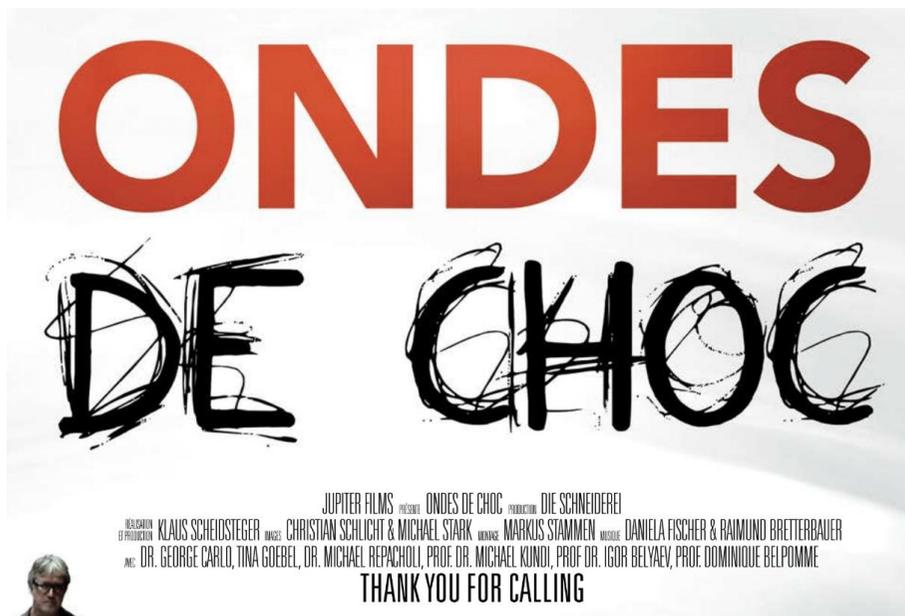


# TÉLÉPHONIE MOBILE & WiFi DÉBAT SUR LES RISQUES



Cinéma **LE GRAND CLUB** – **MONT-DE-MARSAN**

**mardi 09 avril 2019 à 19h30**

64 Boulevard de la République, 40000 Mont de Marsan

Débat après le documentaire, animé par **F. FURLANO**



[contact@ondes-de-choc.org](mailto:contact@ondes-de-choc.org)  
[contact@sepanso64.org](mailto:contact@sepanso64.org)



En  
collaboration  
avec les  
associations  
et collectif

[acclandes@gmail.com](mailto:acclandes@gmail.com)

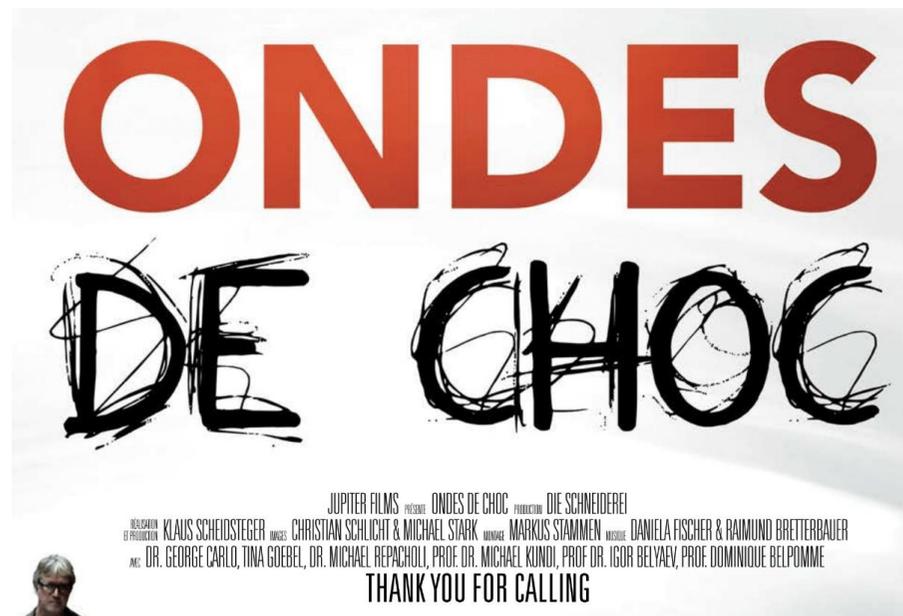


Collectif **Alerte** Compteurs  
« Communicants » 40

*Seront passés en revue, sur la téléphonie mobile : les effets sanitaires, une réglementation lacunaire, un déni, ainsi que les solutions pour réduire l'exposition.*

*Merci de ne pas jeter sur la voie publique*

# TÉLÉPHONIE MOBILE & WiFi DÉBAT SUR LES RISQUES



Cinéma **LE GRAND CLUB** – **MONT-DE-MARSAN**

**mardi 09 avril 2019 à 19h30**

64 Boulevard de la République, 40000 Mont de Marsan

Débat après le documentaire, animé par **F. FURLANO**



[contact@ondes-de-choc.org](mailto:contact@ondes-de-choc.org)  
[contact@sepanso64.org](mailto:contact@sepanso64.org)



En  
collaboration  
avec les  
associations  
et collectif

[acclandes@gmail.com](mailto:acclandes@gmail.com)



Collectif **Alerte** Compteurs  
« Communicants » 40

*Seront passés en revue, sur la téléphonie mobile : les effets sanitaires, une réglementation lacunaire, un déni, ainsi que les solutions pour réduire l'exposition.*

*Merci de ne pas jeter sur la voie publique*

**La pollution ElectroMagnétique [EM] moderne** (Mobiles, DECT, baby phone, WIFI, Bluetooth, Four micro-ondes, antennes relais, compteurs communicants, objets connectés) **menace notre santé à moyen et long terme, de par son caractère pulsé (radicalement différent des ondes continues d'antan), son intensité, son omniprésence, ses effets cumulatifs, sa proximité et ses effets convergents, sans précédent, avec les autres pollutions (chimie, métaux lourds, etc...).**

**Cette pollution EM a deux types d'effets toxiques sur nos cellules : les effets thermiques et surtout, les effets biochimiques. Or, les limites réglementaires actuelles, établies sous l'influence du lobby des ondes, ne concernent que les effets thermiques immédiats (jusqu'à 6min maxi).**

---

La synthèse de 1800 études indépendantes (Bio-Initiative 2007-2012), a conclu à l'évidence des effets toxiques sur le corps (stress cellulaire, perturbations hormonales, immunitaires & cognitives, maladies neurodégénératives, cancers).

**Contrairement à ce que prétend l'ANSES dans son rapport partiel du 27/03/2018, suffisamment d'éléments scientifiques sont d'ores et déjà établis pour mettre en application le principe de précaution (loi 95-101) et lancer des actions préventives.**

---

La science progresse dans la compréhension des mécanismes biologiques en œuvre. Mais le lobby industriel, privilégiant ses intérêts financiers face aux enjeux de santé publique, cherche à instiller le doute et à retarder l'application de normes nettement plus respectueuses de la santé. **Cette technique de diversion fut déjà utilisée pour les scandales passés du tabac, de l'amiante et du médiateur.**

---

**Dans ce contexte, les Electro-HyperSensibles (EHS) sont nos lanceurs d'alerte.** Leurs maux ne sont pas psychologiques : ce sont les sentinelles de ce qui nous attend à une plus grande échelle, dans les années à venir.

**Pourtant, réduire l'exposition aux effets néfastes des OEM est possible, grâce à de nombreuses alternatives simples** (réseau d'antennes GSM de très faible puissance / Connexions filaires privilégiées dans les habitations / Fibre optique/Mise à la Terre...).

---

**Exigeons un abaissement des niveaux d'exposition, compatibles avec la santé publique, selon la résolution du Conseil de l'Europe N°2011-1815 (27/05/2011).**  
***Soyez informés!***

**La pollution ElectroMagnétique [EM] moderne** (Mobiles, DECT, baby phone, WIFI, Bluetooth, Four micro-ondes, antennes relais, compteurs communicants, objets connectés) **menace notre santé à moyen et long terme, de par son caractère pulsé (radicalement différent des ondes continues d'antan), son intensité, son omniprésence, ses effets cumulatifs, sa proximité et ses effets convergents, sans précédent, avec les autres pollutions (chimie, métaux lourds, etc...).**

**Cette pollution EM a deux types d'effets toxiques sur nos cellules : les effets thermiques et surtout, les effets biochimiques. Or, les limites réglementaires actuelles, établies sous l'influence du lobby des ondes, ne concernent que les effets thermiques immédiats (jusqu'à 6min maxi).**

---

La synthèse de 1800 études indépendantes (Bio-Initiative 2007-2012), a conclu à l'évidence des effets toxiques sur le corps (stress cellulaire, perturbations hormonales, immunitaires & cognitives, maladies neurodégénératives, cancers).

**Contrairement à ce que prétend l'ANSES dans son rapport partiel du 27/03/2018, suffisamment d'éléments scientifiques sont d'ores et déjà établis pour mettre en application le principe de précaution (loi 95-101) et lancer des actions préventives.**

---

La science progresse dans la compréhension des mécanismes biologiques en œuvre. Mais le lobby industriel, privilégiant ses intérêts financiers face aux enjeux de santé publique, cherche à instiller le doute et à retarder l'application de normes nettement plus respectueuses de la santé. **Cette technique de diversion fut déjà utilisée pour les scandales passés du tabac, de l'amiante et du médiateur.**

---

**Dans ce contexte, les Electro-HyperSensibles (EHS) sont nos lanceurs d'alerte.** Leurs maux ne sont pas psychologiques : ce sont les sentinelles de ce qui nous attend à une plus grande échelle, dans les années à venir.

**Pourtant, réduire l'exposition aux effets néfastes des OEM est possible, grâce à de nombreuses alternatives simples** (réseau d'antennes GSM de très faible puissance / Connexions filaires privilégiées dans les habitations / Fibre optique/Mise à la Terre...).

---

**Exigeons un abaissement des niveaux d'exposition, compatibles avec la santé publique, selon la résolution du Conseil de l'Europe N°2011-1815 (27/05/2011).**  
***Soyez informés!***